



# SWISS PHILANTHROPY

Foundation

Creating and Managing Philanthropic Funds

## Politique de contrôle de conformité de Swiss Philanthropy Foundation (due diligence)

### Covid-19 Response Fund

Swiss Philanthropy Foundation (SPF) a mis en place des directives de contrôle de conformité pour vérifier les dons reçus. Dans le cadre du Fonds Covid-19, abrité actuellement, la politique suivante sera appliquée :

- Les deux comptes bancaires (CHF et EUR) destinés à recevoir les dons en faveur du Fonds Covid-19 Response Fund de l'OMS sont détenus au sein d'une grande banque suisse. Ainsi, toute donation entrante sera soumise à la réglementation habituelle et appliquée par les banques suisses, conformément aux exigences de lutte contre le blanchiment d'argent.
- SPF refusera et/ou remboursera tout don qui ne répond pas aux exigences de la législation suisse en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.
- SPF vérifiera que les entités donatrices n'ont aucune affiliation avec les industries de l'armement, de l'alcool et du tabac.
- SPF vérifiera que les individus donnant CHF 100'000 ou plus au COVID-19 Response Fund, ne sont pas employés ou qu'ils n'ont pas de lien financier significatif (excédant CHF 5'000.-) dans les industries de l'armement, de l'alcool ou du tabac.
- Pour les dons supérieurs à CHF 10'000, SPF réalisera automatiquement un contrôle de conformité à l'aide d'un logiciel spécialisé.
- L'équipe opérationnelle SPF consultera son Conseil de fondation pour toute donation présentant des aspects appelant à la vigilance.
- Chaque semaine, SPF enverra à l'OMS la liste des dons reçus dans le cadre du Fonds Covid-19, pour examen et validation avant transfert au COVID-19 Solidarity Response Fund de l'OMS.

Swiss Philanthropy Foundation, le 16 mars 2020